

RÉPUBLIQUE
FRANCAISE
Département du Bas-Rhin
Commune de THANVILLÉ



PROCÈS-VERBAL
des délibérations du
Conseil Municipal
de Thanvillé

Séance du 29 novembre 2024
19h30

**Conseillers en
fonctions : 15**

Sur convocation du 21 novembre 2024 et sous la présidence du Maire, Patrick BUHL, le Conseil Municipal s'est réuni à Thanvillé.

**Conseillers
présents : 14**

Présents : ACHÉRÉ Sébastien, BAUER Armand, BECK Delphine, DOLLÉ Mickaël, GAESSLER Brigitte, GARRÉ Xavier, JAEGER Hubert, KIEFFER HAMPELÉ Nathalie, KLEIN Michel, LEFEVRE Lisa, LENARDUZZI Johan, MACQUART Laurence, SCHAAL Stéphanie.

Excusés : Monsieur WENDLING Clément qui donne procuration à Monsieur BUHL Patrick.

Secrétaire de séance : Monsieur JAEGER Hubert

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2024
- 2) Renouvellement du contrat d'entretien des espaces verts pour 2025
- 3) Végétalisation du cimetière
- 4) Divers

2024-5-1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2024

Les conseillers approuvent le procès-verbal de la séance du 17 septembre 2024.

2024-5-2. Renouvellement du contrat d'entretien des espaces verts pour 2025

Monsieur le Maire fait le point des travaux d'entretien des espaces verts qui ont été réalisés en 2024 par l'entreprise PAYSAGES Alexis CHAVANT. Il présente

le nouveau contrat proposé pour 2025 par l'entreprise PAYSAGES Alexis CHAVANT de Fouchy pour un montant de 11 400.49€ HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et après avoir délibéré :

- **Approuve** le contrat qui lui a été soumis,
- **Autorise** le Maire à signer le contrat d'entretien des espaces verts pour 2025 avec l'entreprise Paysages Alexis CHAVANT pour un montant annuel de 11 400.49€ HT.

2024-5-3. Végétalisation du cimetière

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la Trame Verte et Bleue, la commune peut disposer d'une subvention pour la réalisation de travaux de végétalisation du cimetière.

Cependant, l'opération travaux de végétalisation du cimetière n'est pas une action obligatoire de la TVB.

Pour les travaux de végétalisation, l'entreprise WIRTH Paysage a fourni un devis pour un montant de 3 554,00€ HT auquel se rajoute une estimation du montant nécessaire à l'entretien annuel de 1 287,00€ HT à prévoir sur le budget de fonctionnement.

La subvention allouée serait de 30% du hors taxe de l'investissement, soit 1 066,20€.

Après discussions et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de ne pas donner suite au projet de végétalisation du cimetière dans le cadre de la Trame Verte et Bleue.

2024-5-4. Divers

Le Maire informe le Conseil Municipal :

- La SAS LAVIGNE de STEIGE a été retenue pour effectuer le déneigement et le salage des rues.
- En 2025, l'emplacement de l'ossuaire au cimetière sera matérialisé par une plaque en grès des Vosges et une inscription en lettres de bronze pour un montant de 925,00€ TTC.
- Le curage des fossés sera réalisé en 2025.
- Frais imprévus :
 - Remplacement du chauffe-eau de la salle des fêtes et d'un mitigeur thermostatique à l'école pour un montant total de 3027.73€ TTC.

- Réparation des stores au secrétariat de mairie pour un montant de 922.80€ TTC
 - **A partir du 1^{er} janvier 2025**, la Secrétaire de Mairie travaillera à temps partiel à 80%, dans le cadre d'une demande de retraite progressive. Ses horaires de présence seront les suivants :
 - Les matins : du lundi au jeudi de 8h à 12h
 - Les après-midis : Lundi et mardi de 13h30 à 17h30, jeudi de 14h à 18h
- Nouveaux horaires d'accueil du public :**
- **Lundi : 14h à 17h, mardi : 9h à 12h, jeudi : 15h à 18h.**
- Permanence du Maire le jeudi de 16h à 18h.**
- A compter du 1^{er} janvier 2025, Madame Laurence Macquart, 3^{ème} adjoint sera chargée du suivi et de la mise à jour du site internet de la commune.

Dates à retenir : repas des aînés le samedi 7 décembre, cérémonie des vœux le dimanche 5 janvier 2025.

**Le secrétaire de séance
Hubert JAEGER**



**Le Maire
Patrick BUHL**

